

2018 DPSP 1 Subventions (264 280 euros) et conventions à 16 associations et SCIC dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances au titre de l'année 2018.

**PROJET DE DELIBERATION
EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Le dispositif Ville Vie Vacances (VJV) est un programme partenarial piloté par la Ville de Paris et l'Etat qui s'adresse à des jeunes parisiens âgés de 11 à 18 ans qui ne partent pas en vacances. Il leur permet de bénéficier d'activités de proximité à dimension culturelle, civique, sportive et de loisirs et d'une prise en charge éducative durant les vacances scolaires. Ce dispositif a pour objectif de favoriser le développement d'une citoyenneté active et du sentiment d'appartenance à la Cité. À Paris, sa mise en œuvre est assurée en articulation étroite avec les mairies d'arrondissement, dans le cadre du volet prévention des contrats locaux de sécurité et concerne prioritairement des actions situées dans des quartiers populaires. En 2017, la contribution totale de la ville au titre du VJV était portée à 327 960 euros pour le financement de 175 projets à destination d'environ 30 000 jeunes parisiens

Le programme parisien s'inscrit à la convergence de plusieurs politiques sectorielles de la Collectivité : prévention de la délinquance et protection de l'enfance et de la jeunesse. Il est donc mis en œuvre par la Direction de la Prévention, de la sécurité et de la Protection (DPSP) et la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES), en lien étroit avec les équipes de développement local de la Mission Politique de la Ville de la DDCT. Une cellule départementale associant l'Etat (Direction Départementale de la Cohésion Sociale - DDCS) fixe les grandes orientations de l'appel à projet puis sélectionne les actions qui paraissent le mieux répondre aux objectifs énoncés en tenant compte de la juste répartition territoriale. Cette coordination garantit une vision globale des besoins sur l'ensemble du territoire parisien ainsi que la cohérence des choix opérés et des financements.

La DASES participe également aux financements de structures qui proposent des activités pendant les vacances scolaires en direction du public des opérations VJV. Ainsi, 29 centres sociaux associatifs et 14 espaces de proximité mettront en œuvre 127 projets en 2018. Ces participations sont regroupées dans le cadre des conventions globales passées par la collectivité avec ces partenaires pour un total de plus de 270 000 euros qui seront prochainement soumis au vote de notre assemblée.

Enfin dans le cadre des missions confiées par le Département aux associations de prévention spécialisée, les éducateurs animent régulièrement des actions de proximité qui participent de la dynamique des VJV, avec des jeunes de 12 à 21 ans en lien avec les Mairies d'arrondissement et partenaires locaux.

Le présent projet de délibération présente la première enveloppe portée par la DPSP du programme Ville Vie Vacances 2018.

En 2018, 252 projets ont été présentés par les associations : 164 ont été retenus par la DPSP. Cette première enveloppe permet de soutenir 138 actions portées par 76 structures, pour un montant total de 264 280 euros.

Les actions touchant un public âgé de 11 à 18 ans, favorisant la participation des jeunes filles, se déroulant sur l'espace public (squares, places) ou en pied d'immeuble et pendant la période des vacances d'été, construites en lien avec des équipes de prévention spécialisée, les centres sociaux et/ou d'autres acteurs implantés dans les secteurs d'intervention et concernant des quartiers inscrits en politique de la Ville ont été privilégiées. Les projets retenus témoignent d'une grande diversité dans les supports d'animation : théâtre, ateliers d'écriture, danse, arts urbains, arts plastiques, activités sportives, ateliers scientifiques, multimédia, vidéo, boîte éducative, débats, etc. Citons par exemple le projet porté par l'association de préfiguration de la régie de quartier qui propose la réalisation d'une fresque murale dans le quartier des frères Peignot dans le 15^e arrondissement en partenariat avec Paris Habitat et l'espace jeunes 15.

Le programme soutient également des sorties hors de Paris (familiales notamment) ainsi que des séjours et des chantiers éducatifs en province ou à l'étranger. Ces différentes actions ont toutes vocation à développer l'autonomie des jeunes, leur sens des responsabilités, à valoriser leurs compétences dans un esprit d'équipe et de solidarité et à nouer des liens de confiance avec les animateurs.

De courts séjours, comme un séjour adolescents autour de la biodiversité proposé par l'Association d'Éducation Populaire Charonne Réunion (AEPCR) dans le 20^e ou encore un séjour de découverte des comédies musicales à Londres par l'association ACP La Manufacture Chanson dans le 11^e arrondissement sont proposés dans le cadre de cette première délibération. À côté des activités sportives classiques, des ateliers participatifs autour du vélo, des jeux de rôle grandeur nature ou des sessions de création de chansons sont également présentées, témoignant de la recherche de projets innovants par les associations.

Comme en 2017, la ville de Paris a choisi d'étendre le financement des actions en dehors des périodes de vacances. Certains établissements scolaires n'accueillant plus les élèves en période d'examen, la mise en place d'actions au mois de juin permet d'offrir aux jeunes des activités diversifiées.

Ainsi des opérations telles que des ateliers collectifs de danse et cuisine sur le quartier Flandre-Stalingrad par l'association Vivre Ensemble à Maroc Tanger dans le 19^e ou des ateliers-rencontres entre les jeunes du 18^e et du 19^e avec des professionnels de l'artisanat et de l'art par l'association Ethnologues en herbe, débiteront mi-juin. Au total, c'est plus d'une trentaine de projets qui se dérouleront dès le mois de juin 2018.

Citons enfin les VVV dits « nocturnes », organisés sur une tranche horaire pouvant s'étendre jusqu'à 2 heures du matin, avec des visites, des sorties culturelles ou des ateliers et débats citoyens, qui permettent de toucher la tranche la plus âgée du public cible.

Le présent projet de délibération présente le volet Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection du programme Ville Vie Vacances 2018, au titre de la compétence de la Collectivité en matière de prévention de la délinquance. Dans ce cadre, il est proposé d'attribuer la somme de 264 280 euros aux 76 structures partenaires portant 138 actions, selon la répartition figurant dans le tableau joint au présent projet. Une deuxième délibération sera soumise au vote du Conseil de Paris.

Il est également demandé à votre assemblée d'autoriser la Maire de Paris à signer des conventions avec 16 structures.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris